AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION DE BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ - COTE-D'OR - NIÈVRE - SAONE-&-LOIRE - YONNE - DOUBS - JURA - HAUTE-SAONE TERRITOIRE DE BELFORT

ABONNEMENT ANNUEL : 30 F.

Service de la Protection des Végétaux - 21, route de Seurre - 21206 BEAUNE - Tél. (80) 22.19.38

Régisseur de recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture - C. C. P. DIJON 3405.12 K

Bulletin N° 20 - AOUT 1974

6 Août 1974

VIGNE

TOUTES REGIONS

ACARIOSE : Un traitement est recommandé actuellement dans les vignes fortement attaquées au départ de la végétation. Il est nécessaire de bien toucher l'ensemble du feuillage, grâce à une pulvérisation soignée, à l'aide d'un acaricide de contact (exemple dicofol).

ARAIGNEES ROUGES : Un traitement a dû être effectué dans les vignes atteintes, selon les indications du dernier bulletin (25 juillet). Une application est recommandée dans les vignes habituellement attaquées, et où la présence des ravageurs est décelée. Ce traitement est efficace contre l'érinose et naturellement l'acariose.

Le choix du produit doit s'effectuer en tenant compte du mode d'action : recourir aux acaricides agissant par contact, et de manière polyvalente (ovicide, larvicide et adulticide).

En cas d'intervention tardive (après la mi-août), s'informer des conditions d'emploi des produits en ce qui concerne leur persistance et le délai d'emploi avant vendanges pour éviter la présence de résidus sur les grappes.

OIDIUM ET EUDEMIS : En situations tardives voir les indications données dans le bulletin précédent N° 19.

MILDIOU : Assurer la protection à la suite des pluies des 4 et 5 août dans les jeunes plantations.

ARBRES FRUITIERS

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES : Les premiers papillons de la nouvelle génération ont éclos en élevage au début de la troisième décade de juillet. Favorisé par un temps chaud, ensoleillé et peu venté le deuxième vol se poursuit amenant des captures assez nombreuses.

Les traitements correctement effectués assurent aux insecticides une remanence de l'ordre d'une quinzaine de jours sauf si des pluies durables ou violentes lessivent les applications.

Les arboriculteurs doivent donc renouveler la protection des vergers traités entre le 20 et le 25 juillet bien que les températures élevées et la sècheresse ralentissent la ponte et perturbent l'évolution normale des oeufs.

Respecter strictement les délais d'emploi avant récolte.

OIDIUM DES POMMIERS : Continuer la protection à l'aide du traitement mixte.

TABAC

MILDIOU : Cette maladie poursuit son évolution dans des régions déjà atteintes AIN, ALSACE, ISERE, SAVOIE. Elle nous est signalée dans le LOT, en INDRE et LOIRE et dans le MAINE et LOIRE.

Il n'est pas impossible qu'à la suite des dernières pluies d'orage le mildiou fasse son apparition dans les départements de la Circonscription.

Tout foyer découvert doit nous être signalé immédiatement.

Les Ingénieurs concernés :

M. PETIOT - M. TISSOT - M. FLAMANT

P. L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Chef de la Circonscription Phytosanitaire
"Bourgogne et Franche-Comté"
L'Ingénieur d'Agronomie

G. RIFFIOD.

P455

Imprimerie de la Station de "Bourgogne et Franche-Comté" Le Directeur-Gérant : L. BOUYX